

# SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES



**2026-2028**



# SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

**1**

**EDITO DU PRÉSIDENT**

**2**

**CONTEXTE LÉGAL**

**3**

**LA COMMANDE PUBLIQUE DU SYANE**

**4**

**PILOTAGE ET GOUVERNANCE**

**5**

**PILIER TRANSVERSAL**

**6**

**PILIER ÉCONOMIQUE**

**7**

**PILIER ENVIRONNEMENTAL**

**8**

**PILIER SOCIAL**





## 1

## ÉDITO DU PRÉSIDENT



Avec plus de 50 millions d'achats annuels H.T. et à travers ses missions diverses, le Syane représente un levier essentiel de promotion des transitions énergétique et numérique, qui s'inscrit dans une démarche transversale soucieuse de l'économie locale, de la préservation de l'environnement et de l'inclusion sociale.

Ces quatre piliers forment le socle de ce premier Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) adopté pour la période 2026-2028, pour cadrer la stratégie d'achat public durable du Syndicat.

Nous sommes fiers de présenter ce premier Schéma destiné à promouvoir des achats socialement et écologiquement responsables et nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à celles et ceux qui y ont contribué.

**Joël BAUD-GRASSET**  
Président du Syane





## 2

## CONTEXTE LÉGAL

### Le verdissement de la commande publique



- **Loi ESS 2014** : création du Schéma de Promotion des Achats Socialement Responsables (SPASR)



- **Loi TECV 2015** : création du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)



- **Loi AGEC 2021** : achats de produits issus de la réutilisation et/ou du réemploi et en matières recyclées



- **Loi REEN 2021** : indice de réparabilité des équipements numériques devenant l'indice de durabilité au 1er janvier 2026



- **Loi Climat & Résilience 2021** : considérations environnementales et sociales dans 100% des marchés publics et concessions à partir du 22 août 2026



- **Décret du 2 mai 2022** : abaissement du seuil d'obligation d'adopter un SPASER à 50 millions d'euros H.T annuel



- **Loi Industrie verte 2023** : extension du SPASER à tous les acheteurs publics et obligation de promouvoir la durabilité des produits et la sobriété numérique en plus de l'économie circulaire





## 2

## CONTEXTE LÉGAL



### La définition de l'achat public durable

- Protection ou mise en valeur de l'environnement, du progrès social et développement social,
- Prise en compte de l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes à l'acte d'achat,
- Réalisation d'économies intelligentes au plus près du besoin et incitation à la sobriété en termes d'énergie et de ressources,
- Intégration de toutes les étapes du marché et de la vie du projet ou de la prestation (cycle de vie).



### Le contenu légal du Schéma

Il détermine des objectifs de politique d'achat de biens et de services comportant :

- des éléments à caractère social : intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés,
- des éléments à caractère écologique : réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, d'eau, de matériaux,
- les modalités de suivi annuel de ces objectifs.

Il contribue à la promotion de la durabilité des produits, la sobriété numérique, l'économie circulaire.



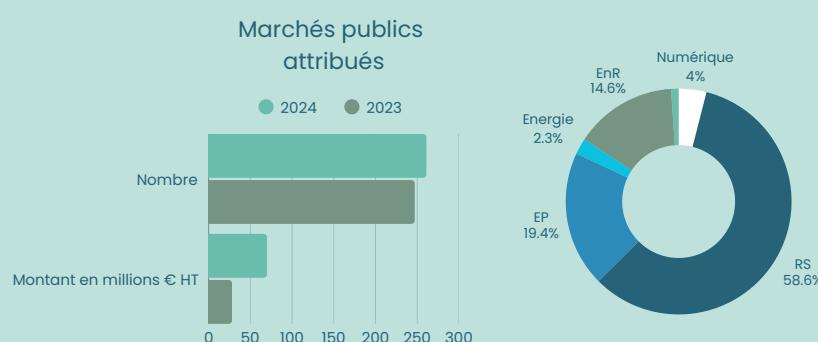


# 3

## COMMANDE PUBLIQUE DU SYANE

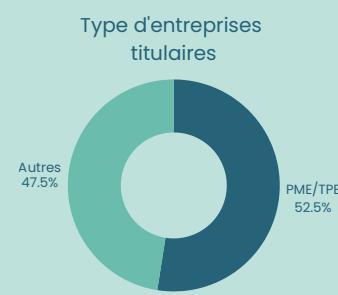
### Les chiffres clés de la commande publique du Syane

- 300 marchés publics supérieurs à 40.000 € HT attribués par an
- 49 millions d'euros HT en moyenne de marchés attribués par an
- Une direction des services techniques (EP, RS) majoritaire en termes de volume d'achats
- Développement de la direction EnR et des projets réseaux de chaleur depuis deux ans



### Focus sur les achats publics durables

- 20 % des marchés intègrent une considération environnementale et/ou sociale
- 70 % des marchés attribués à des entreprises locales
- 50 % des marchés attribués à des PME/TPE



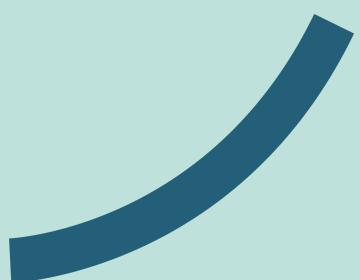


# 4

## PILOTAGE ET GOUVERNANCE

### Réalisation du projet

- Diagnostic réalisé par cinq groupes de travail (numérique, EnR, énergie, réseaux secs, éclairage public et moyens généraux) :
  - Valoriser l'existant
  - Identifier les freins et les besoins
  - Définir l'ambition du 1<sup>er</sup> SPASER
- Proposition des engagements et actions par les agents :
  - Un atelier collectif par pilier
  - Des réunions de travail dédiées pour décliner les actions
- Implication des élus du Syane au sein du COPIL :
  - Joël BAUD-GRASSET, Président
  - Pierre Hacquin, Vice-Président
  - Pascale Paris, Vice-Présidente
- Accompagnement d'**Innovales** à toutes les phases du projet





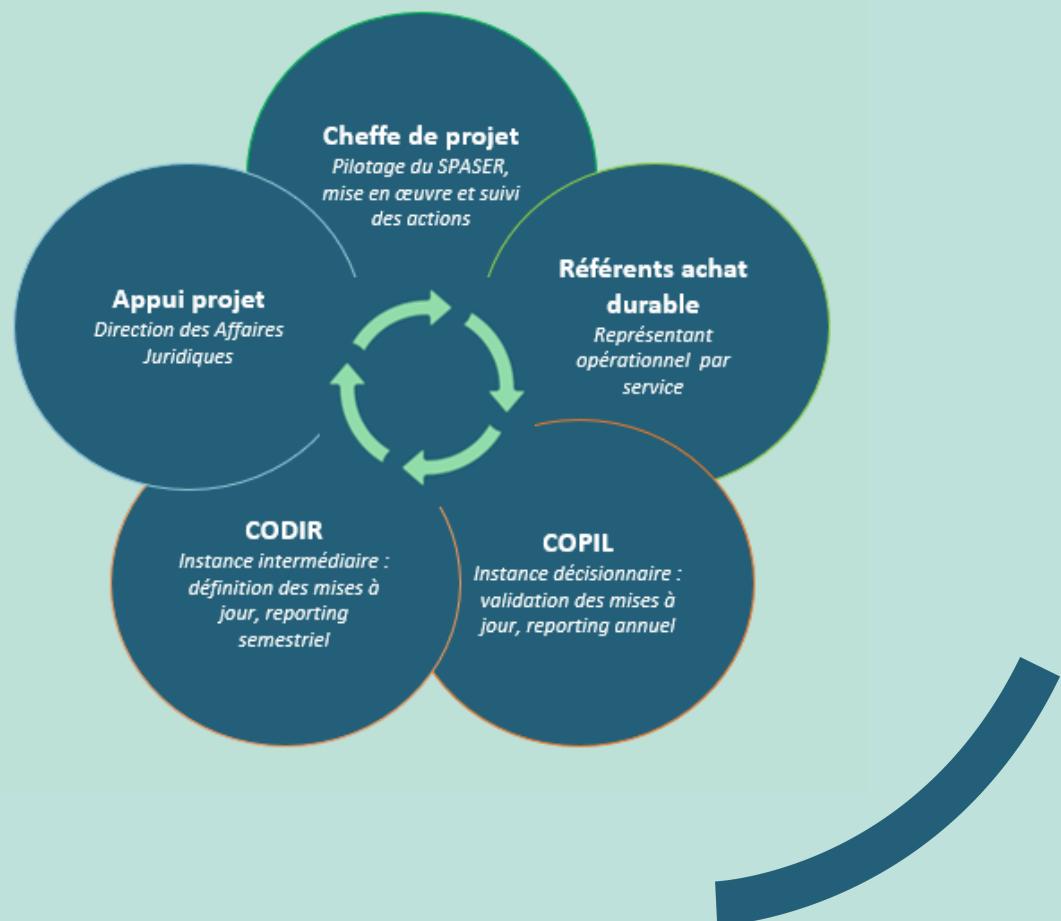
## 4

## PILOTAGE ET GOUVERNANCE

### Pilotage du projet

- Cheffe de projet au sein de la direction des affaires juridiques du Syane
- Des référents achats durables pour le suivi opérationnel au sein des services prescripteurs
- Suivi annuel des indicateurs : reporting régulier auprès des instances du projet (semestriel, annuel) pour des mises à jour éventuelles

### Gouvernance du projet





**5**

## PILIER TRANSVERSAL

# AGIR POUR DÉVELOPPER UNE CONSCIENCE DURABLE



**6 engagements**  
**10 actions**





**ENGAGEMENT  
N°1**



1er semestre  
2026

## SENSIBILISER ET FORMER LES PARTIES PRENANTES

### Action n°1

- Former les parties prenantes à la commande publique durable et à la démarche SPASER



- Les agents du Syane
- Les élus
- Les entreprises répondant aux marchés



- Maîtriser les procédures de commande publique
- S'approprier la démarche SPASER
- Faire connaître les engagements du Syane aux opérateurs économiques



- Nombre de formations
- Nombre d'agents présents aux formations
- Nombre de newsletter diffusées



#### Que fait-on déjà ?

- Formation commande publique d'une journée dispensée aux nouveaux arrivants (2 par an)
- Guide interne de la commande publique à disposition des agents

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Formations courtes sur des thématiques précises plusieurs fois dans l'année
- Fiches thématiques publiées sur une newsletter commande publique





**ENGAGEMENT  
N°1**

## SENSIBILISER ET FORMER LES PARTIES PRENANTES



1er trimestre  
2026

### Action n°2

- Mener une veille quotidienne sur la commande publique durable



- Textes légaux (directives européennes, loi, décrets...)
- Jurisprudence
- Doctrine, guide des collectivités, livres blancs...



- Maîtriser les évolutions légales en matière de commande publique
- Approfondir les connaissances relatives aux achats durables



- Temps hebdomadaire dédié à la veille



#### Que fait-on déjà ?

- Ressources documentaires classées sur le serveur par thématique commande publique

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Mettre à jour les ressources existantes
- Définir un temps de travail hebdomadaire dédié à la veille
- Réaliser et diffuser des synthèses pertinentes via la newsletter commande publique





ENGAGEMENT  
N°1



3e/4e trimestres  
2026

## SENSIBILISER ET FORMER LES PARTIES PRENANTES

### Action n°3

- Fournir des clausiers types aux services opérationnels



- Marchés de travaux, services, fournitures, accords-cadres à bons de commandes/marchés subséquents
- Procédures adaptées et formalisées



- Fournir une base modèle pour les services opérationnels avec des clauses "clés en main"
- Favoriser l'intégration de clauses durables dans les marchés



- Nombre de clausiers types



#### Que fait-on déjà ?

- Modèles de dossiers de consultation pour les marchés récurrents

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Créer un dossier mutualisé sur le serveur pour y intégrer les différents clausiers et modèles
- Actualiser les modèles et les harmoniser
- Créer des clausiers types dédiés aux thématiques durables (sociales et environnementales)





**ENGAGEMENT  
N°2**



Janvier 2026  
+ chaque année

## INSTAURER UNE PROGRAMMATION ANNUELLE DES ACHATS

### Action n°4

- Instaurer deux réunions de programmation annuelle des achats avec chaque service opérationnel



- Marchés en procédures adaptée et formalisée sur l'année
- Renouvellement des accords-cadres et/ou marchés simples de longue durée (4-5 ans)
- Anticiper la charge de travail de la Direction des Affaires Juridiques pour la gestion des marchés sur l'année
- Prévoir les plannings de consultation et les procédures en amont et anticiper les renouvellements de marchés



- Nombre de réunions de programmation
- Ratio nombre de marchés programmés versus lancés



#### Que fait-on déjà ?

- Planification des projets réalisée dans le cadre des conférences budgétaires

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Créer un tableau de bord de suivi des marchés programmés sur l'année et des renouvellements
- Prévoir deux réunions par an avec chaque service (une en fin d'année pour bilan + prévision de l'année suivante) et une en cours d'année pour mise à jour





## ENGAGEMENT N°3



Décembre 2025  
+ chaque année

## ASSURER LE SUIVI DU SPASER

### Action n°5

- Définir le pilotage continu du SPASER



- Instances de décision du projet (gouvernance)
- Suivi des indicateurs de réalisation
- Procédure de mise à jour du Schéma



- Assurer la mise en oeuvre effective des engagements adoptés
- Rendre compte des actions réalisées
- Adapter le Schéma aux réalités de terrain



- Nombre d'instances réunies
- Nombre de reporting des indicateurs
- Retours d'expérience des actions/bilans réalisés
- Nombre de mise à jour du Schéma



#### Que fait-on déjà ?

- Gouvernance adoptée : cheffe de projet, référents achats durables au sein des services opérationnels, Comité de direction (CODIR) en instance intermédiaire de validation, Comité de pilotage (COPIL) en instance décisionnaire

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Définir la procédure de mise à jour du Schéma (fréquence, cadre de modification)
- Définir la procédure de reporting des indicateurs (format de diffusion, fréquence)





## ENGAGEMENT N°3



Février 2026  
Tout au long du  
projet

## ASSURER LE SUIVI DU SPASER

### Action n°6

- Communiquer les résultats obtenus en cours d'exécution



- Les agents : newsletter, Intranet
- Les élus : Intranet
- Citoyens/entreprises : site internet, réseaux sociaux



- Rendre compte des actions réalisées
- Conserver la motivation des parties prenantes
- Respecter les obligations législatives relatives à la publication des indicateurs du SPASER



- Nombre de publications sur chaque canal de diffusion



### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Définir les canaux de diffusion des résultats/actions et les cibles
- Prévoir une réunion de programmation avec la Direction communication : réaliser le planning éditorial > publication des indicateurs, actualités pour la mise en avant de certaines actions (fréquence, format)





ENGAGEMENT  
N°4



## ORIENTER LES ACHATS VERS LE COMMERCE ÉQUITABLE

### Action n°7

- Acheter plus de produits/prestations issu.es du commerce équitable



- Produits issus du commerce équitable (achats inférieurs à 40.000 € HT principalement)
- Tous les contrats de la commande publique du Syane



- Acheter exclusivement auprès du commerce équitable pour les prestations de traiteurs et autres petits achats
- Poursuivre et améliorer l'équité des relations contractuelles avec les titulaires de marchés



- Volume d'achats avec un label commerce équitable
- Pourcentage de produits/prestations acheté.es issu.es du commerce équitable



#### Que fait-on déjà ?

- Prestations de traiteurs locaux, produits végétariens, biologiques, de saison (circuits courts)
- Relations contractuelles équitables : ouverture à la négociation, dialogue pour le suivi financier et technique entre les deux parties...

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Réaliser une veille et un sourcing sur les acteurs du commerce équitable
- Cibler les prestations pouvant être achetées auprès du commerce équitable (en direct ou exiger des labels dans les marchés)





**ENGAGEMENT  
N°5**



1er semestre  
2026

## MUTUALISER ET PARTAGER EN INTERNE ET EN EXTERNE

### Action n°8

- Mettre en place une centrale d'achat incluant des achats durables



- Maîtrise de l'énergie, rénovation énergétique
- Energies renouvelables
- Accompagnement à la transition énergétique et numérique



- Faire profiter aux collectivités adhérentes de tarifs préférentiels à travers des marchés mutualisés
- Permettre aux adhérents de répondre à une certaine exemplarité via des achats durables



- Nombre de marchés durables mutualisés
- Nombre de collectivités adhérant à la centrale d'achat



#### Que fait-on déjà ?

- Création de la centrale en octobre 2025
- Lancement des premiers marchés mutualisés (Marché de mutualisation numérique communale et scolaire (MNCS) intégré et marchés liés à la maîtrise de l'énergie et la rénovation énergétique)

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Intégrer dans les marchés mutualisés à lancer sur 2026 des clauses environnementales et sociales
- Prévoir les modalités de contrôle et de reporting des exigences durables par les titulaires de marchés





## ENGAGEMENT N°5



1er semestre  
2028

# MUTUALISER ET PARTAGER EN INTERNE ET EN EXTERNE

## Action n°9

- Développer un réseau de bonnes pratiques commande publique avec les collectivités locales



- Collectivités de Haute-Savoie : EPCI, agglomérations, communes (services commande publique)
- Syndicats d'énergie des régions limitrophes



- Développer le réseau des partenaires du Syane
- Partager les expériences en matière de commande publique
- Améliorer la stratégie d'achat durable du territoire



- Nombre de réunions du réseau
- Nombre de collectivités/acheteurs associé.es



### Que fait-on déjà ?

- Club des marchés publics entre les responsables commande publique des syndicats d'énergie AURA, PACA, Grand Est
- Groupes de travail sur des thématiques dédiées avec les collectivités du territoire (Grand Annecy notamment > Pacte Air Climat)

### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Identifier les acheteurs pouvant intégrer le réseau + recenser les contacts
- Définir les modalités de fonctionnement du réseau (coordinateur, lieu, fréquence...)





**ENGAGEMENT  
N°6**



**A partir de 2027**

## FAVORISER LA DIFFUSION DE VALEURS DURABLES SUR LE TERRITOIRE

### Action n°10

- Valoriser la culture durable par la promotion de projets porteurs de valeurs durables



- Tous les projets ayant une opportunité culturelle/artistique
- Public cible : agents, élus, entreprises et grand public



- Valoriser le tissu économique local pour maintenir et développer l'activité culturelle et artistique du territoire
- Promouvoir le Schéma et sensibiliser les acteurs aux transitions énergétique et numérique



- Nombre de marchés intégrant une considération culturelle/artistique
- Nombre de projets/œuvres culturelles réalisées



#### Que fait-on déjà ?

- Animations artistiques (sculptures, visites pédagogiques) lors des inaugurations de chantiers Syan'Chaleur
- Projet culturel interne (film d'animation)

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Mettre en avant les projets en intégrant des œuvres artistiques
- Intégrer dans les dossiers de consultation des exigences culturelles/artistiques similaires au 1% culturel





# 6

## PILIER ÉCONOMIQUE

# AGIR POUR GARANTIR UN TISSU ÉCONOMIQUE DURABLE



8 TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISANCE  
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



**5 engagements**  
9 actions





ENGAGEMENT  
N°7



1er semestre  
2026

## VALORISER LES ACTIONS EN FAVEUR DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

### Action n°11

- Faire un état des lieux du panel "fournisseurs"



- Opérateurs économiques répondant aux marchés
- Fédérations professionnelles et autres organismes, structures d'insertion



- Mutualiser et partager les fournisseurs entre les services du Syndicat
- Identifier les entreprises et leurs interlocuteurs pour le sourcing



- Nombre de fournisseurs, organismes professionnels et d'insertion intégrés à la base de données

#### Que fait-on déjà ?

- Projet en cours géré par la Direction des systèmes d'information pour la construction d'une base de données des contacts mutualisés

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Diagnostiquer les bases de données existantes pour mutualiser les contacts
- Recenser les informations souhaitées par chaque service sur la base
- Faire le lien avec le canal d'échanges du site Internet (action n°13)





## ENGAGEMENT N°7



22 janvier 2026

# VALORISER LES ACTIONS EN FAVEUR DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

## Action n°12

- Organiser un évènement à destination des opérateurs économiques sur la commande publique



- Opérateurs économiques
- Collectivités locales (acheteurs, élus)
- Forum des achats de la Ville d'Annecy



- Rencontrer les opérateurs économiques du territoire
- Présenter le Syane et la démarche commande publique durable
- Recenser les besoins/freins des entreprises



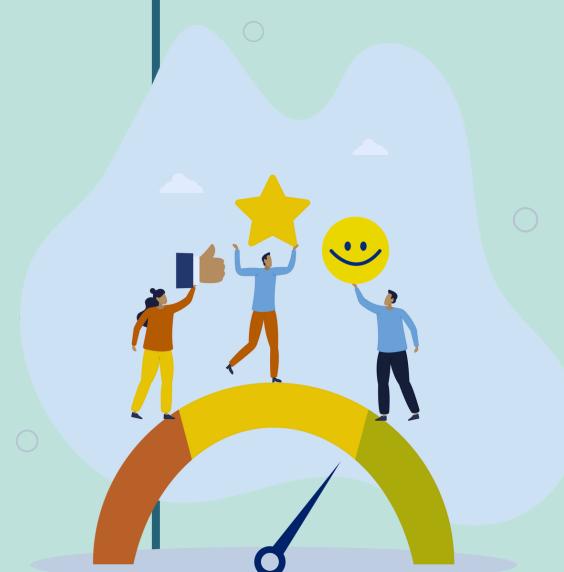
- Nombre de participants à l'évènement
- Nombre d'entreprises rencontrées

### Que fait-on déjà ?

- Participation au forum des achats de la ville d'Annecy et du Grand Annecy en tant qu'acheteur public en janvier 2026

### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Fournir une présentation des projets sur l'année à venir pour le stand de l'après-midi
- Identifier les agents en interne pour la tenue du stand
- Créer un questionnaire de satisfaction à destination des entreprises sur la commande publique





**ENGAGEMENT  
N°8**



3e trimestre  
2026

## FACILITER L'ACCÈS DES PME/TPE À LA COMMANDE PUBLIQUE

### Action n°13

- Créer un canal d'échanges "Faites-vous connaître" sur le site internet du Syane



- Opérateurs économiques des secteurs d'activité du Syane



- Permettre aux entreprises du territoire de se faire connaître
- Enrichir la base de données des contacts du Syane
- Développer le sourcing avec les entreprises



- Nombre d'entreprises ayant rempli le formulaire



#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Lister les informations à demander aux entreprises dans le cadre du formulaire
- Prévoir une réunion avec la Direction communication et le gestionnaire du site internet pour la création du formulaire
- Diffuser et communiquer via QR Code le formulaire aux contacts du Syane et sur les événements
- Faire le lien entre le canal et la base de données des contacts du Syane





**ENGAGEMENT  
N°8**



1er semestre  
2026

## FACILITER L'ACCÈS DES PME/TPE À LA COMMANDE PUBLIQUE

### Action n°14

- Développer le sourcing avec les opérateurs économiques



- Pour tous les achats



- Rendre la commande publique plus efficace
- Connaître les pratiques des opérateurs économiques en matière d'achats publics
- Adapter les exigences durables des marchés aux capacités des entreprises à les mettre en oeuvre



- Nombre de demandes de sourcing
- Nombre de réponses des entreprises



#### Que fait-on déjà ?

- Sourcing réalisé par les services de façon informelle
- Outil MARCHESONLINE à disposition

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Former les agents au sourcing : cadre juridique et outils mis à disposition pour mener à bien les consultations
- Anticiper la phase de sourcing dès la programmation annuelle des achats
- Créer un modèle de formulaire à disposition des services opérationnels





ENGAGEMENT  
N°8



3e trimestre  
2026

## FACILITER L'ACCÈS DES PME/TPE À LA COMMANDE PUBLIQUE

### Action n°15

- Simplifier les procédures internes et les cahiers des charges des consultations



- Procédures internes : achats inférieurs à 40.000 € HT
- Cahiers des charges : achats supérieurs à 40.000 € HT



- Rendre les procédures de passation des achats plus efficaces/fluides/rapides
- Permettre aux entreprises de comprendre facilement les attentes du maître d'ouvrage
- Rendre la commande publique plus attractive



- Nombre de PME/TPE répondant aux consultations
- Nombre de marchés attribués à des entreprises locales
- Taux de satisfaction des entreprises



#### Que fait-on déjà ?

- Délégations de signature existantes pour les achats inférieurs à 4.000 € HT, 25.000 € HT et 40.000 € HT
- Modèles de cahiers des charges existants

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Contrôler l'efficacité des délégations de signature existantes et proposer une optimisation du process le cas échéant
- Analyser et revoir les modèles de dossiers de consultation dans un souci de clarté et simplification
- Mettre en place un questionnaire de satisfaction à transmettre aux entreprises n'ayant pas répondu à la consultation





**ENGAGEMENT  
N°9**

## AMÉLIORER LES COOPÉRATIONS AUTOUR DES ACHATS



3e trimestre  
2026

### Action n°16

- Instaurer des temps d'échanges réguliers avec les titulaires des marchés



- Achats supérieurs à 40.000 € HT
- Marchés d'une longue durée (accords-cadres) et/ou à enjeux



- Garantir un partenariat équitable
- Accompagner les PME/TPE dans l'exécution des prestations (notamment suivi administratif/financier)
- Améliorer les relations contractuelles pour les renouvellements de marchés



- Nombre de négociations
- Nombre de réunions de suivi en exécution
- Nombre de bilans de marchés
- Retours d'expérience des titulaires sur les marchés



#### Que fait-on déjà ?

- Marchés globaux de performance pour les réseaux de chaleur : négociations en auditions, mises au point systématiques avant attribution du marché, réunions de lancement pour le suivi administratif et financier
- Supports de suivi financier fournis par le Syane aux titulaires des marchés

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Cibler les marchés pour lesquels prioriser ces temps d'échanges contractuels
- Proposer des clauses types et des outils aux services en les intégrant aux conditions d'exécution des marchés





ENGAGEMENT  
N°9

## AMÉLIORER LES COOPÉRATIONS AUTOUR DES ACHATS



Tout au long du projet

### Action n°17

- Poursuivre le soutien à la trésorerie des entreprises, notamment PME / TPE



- Les entreprises titulaires des marchés



- Sécuriser les paiements pour les entreprises
- Fluidifier l'exécution administrative et financière des marchés publics
- Valoriser les relations partenariales entre le Syane et ses opérateurs économiques



- Délai moyen de paiement
- Nombre de factures payées dans le délai de 30 jours
- Nombre d'avances versées



#### Que fait-on déjà ?

- Délai de paiement moyen inférieur à la moyenne nationale : respect des 30 jours
- Accompagnement des titulaires dans l'exécution financière : modèles de suivi financier fournis aux entreprises, dialogue systématique pour régulariser les factures (éviter les rejets)

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Poursuivre la posture actuelle du Syndicat en facilitant l'exécution financière des marchés pour les entreprises et en accompagnant les PME/TPE
- Instaurer des temps d'échanges réguliers et cibler les interlocuteurs de chaque partie





ENGAGEMENT  
N°9

## AMÉLIORER LES COOPÉRATIONS AUTOUR DES ACHATS



1er semestre  
2026

### Action n°18

- Travailler avec les fédérations professionnelles sur les thématiques commande publique durable



- Fédérations professionnelles locales : BTP74, CCI Haute-Savoie, CAPEB74
- Centrales d'achat nationales (CANUT, etc...)



- Diffuser la démarche commande publique durable auprès des partenaires professionnels
- Accompagner les PME/TPE à la commande publique par le biais des fédérations professionnelles



- Nombre d'organismes professionnels rencontrés
- Nombre de groupes de travail



#### Que fait-on déjà ?

- Groupe de travail animé par la BTP74 : thématiques liées à l'environnement abordées avec les entreprises locales de travaux publics

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Recueillir les contacts existants en interne et identifier d'autres fédérations professionnelles
- Définir les actions pouvant s'inscrire dans le travail mené par les fédérations
- Participer aux groupes de travail existants, conférences, journées d'études, formations...





**ENGAGEMENT  
N°10**



A partir de 2027

## S'ENGAGER À RÉFLECHIR À L'ACTE D'ACHAT

### Action n°19

- Privilégier l'acte d'achat le plus durable (non achat, achat, location)



- Marchés de fournitures
- Marchés de services (locations)



- Faire de l'acte d'achat un choix réfléchi recentré sur le juste besoin pour les communes et/ou le Syane
- Sensibiliser les élus et les autres parties prenantes au juste besoin



- Volume d'achats de fourniture en € HT
- Volume d'achats de location en € HT



#### Que fait-on déjà ?

- Réflexion sur la définition du besoin avec une prise en compte des optimisations, mutualisations possibles et de la cohérence du besoin
- Soirées énergie pour sensibiliser les élus à la transition énergétique
- Formations et sensibilisation des communes au numérique responsable

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Réaliser un état des lieux des achats/locations sur l'année via la nomenclature d'achats
- Réaliser une veille sur le juste besoin
- Organiser un format de sensibilisation des agents sur cette thématique





ENGAGEMENT  
N°11

## FAIRE DES ACHATS PERFORMANTS PAR L'INNOVATION



Bonus

### Action bonus

- Engager des démarches d'expérimentation ou d'innovation dans les achats



- Projets d'expérimentation (Direction numérique)
- Marchés d'innovation et/ou achats de produits innovants



- Rendre la commande publique plus efficace par le recours à l'innovation
- Améliorer la performance des missions du Syane et l'efficacité des services publics par l'expérimentation et l'innovation



### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Réaliser une veille sur l'innovation dans les achats publics et la procédure des marchés d'innovation
- Sensibiliser les agents à la commande publique "innovante"
- Recenser les projets/opportunités pouvant relever de l'innovation





7

## PILIER ENVIRONNEMENTAL

# AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR NOS ACHATS



**6 engagements**  
9 actions





## ENGAGEMENT N°12

# AMÉLIORER L'INTÉGRATION DE CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS NOS ACHATS



A partir d'août  
2026

### Action n°20

- Intégrer plus de clauses environnementales dans les marchés publics et contrats de concession



- Tous les achats (en priorité les marchés supérieurs à 40.000 € HT)
- Contrats de concession



- Respecter les obligations de la loi Climat et Résilience et autres dispositions légales
- Tendre vers un achat systématiquement vertueux



- Nombre de marchés attribués intégrant une considération environnementale
- Nombre de contrats de concession intégrant une considération environnementale



#### Que fait-on déjà ?

- 20% des marchés publics attribués sur les années 2023 et 2024 intègrent des considérations environnementales

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Cibler les marchés prioritaires selon un faisceau d'indices (impact carbone/environnemental, poids financier)
- Intégrer une phase de sourcing pour identifier des pratiques vertueuses réalisables
- Appliquer et contrôler ces exigences dans les marchés et contrats de concession





**ENGAGEMENT  
N°13**

## DÉFINIR LE JUSTE BESOIN EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



1er trimestre  
2026

### Action n°21

- Intégrer l'économie circulaire pour les achats de fournitures définis par la loi AGEC



- Achats de produits identifiés par la loi AGEC (12 familles de produits concernées)



- Favoriser la durabilité des fournitures par le recyclage, le réemploi et la réutilisation
- Promouvoir l'économie circulaire et la durabilité des produits



- Montant total € HT d'achats de produits issus de la loi AGEC par famille d'achat
- Montant total € HT de la part en recyclé, réemployé, réutilisé par famille d'achat



#### Que fait-on déjà ?

- Achats internes : goodies, fournitures de bureau, papier, mobilier de bureau intégrant des matières recyclées
- Politique de réemploi de la flotte informatique et don à des associations

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Mettre en place un tableau de suivi des achats de produits concernés et le diffuser aux services prescripteurs
- Intégrer dans les marchés une exigence en % de matières recyclées, de réutilisation ou de réemploi pour les produits achetés





ENGAGEMENT  
N°13

## DÉFINIR LE JUSTE BESOIN EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



1er semestre  
2027

### Action n°22

- Initier une analyse de cycle de vie ou une démarche en coût global pour les prestations pertinentes



- Marchés publics de travaux par l'utilisation de l'outil SEVE-TP
- Autres prestations pertinentes à cibler (numérique)



- Sensibiliser les élus aux impacts de leurs projets sur le territoire
- Prendre en compte dans l'analyse des offres toutes les étapes de vie des prestations
- Promouvoir l'économie circulaire



- Nombre d'analyses de cycle de vie
- Nombre de marchés attribués intégrant SEVE-TP
- Nombre de marchés attribués en coût global



#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Former les agents concernés à l'outil SEVE-TP
- Cibler les marchés pouvant intégrer l'outil
- Etendre la démarche à d'autres prestations si outils d'analyse disponibles pour d'autres secteurs d'activités
- Réfléchir à la réalisation d'une analyse de cycle de vie par un prestataire extérieur ou en formant un agent en interne





**ENGAGEMENT  
N°14**



A partir de 2026

## DIMINUER NOTRE EMPREINTE CARBONE ET NOS CONSUMMATIONS

### Action n°23

- Améliorer la durabilité de nos pratiques internes quotidiennes



- La gestion des déchets et des archives
- Les achats internes du Syane
- Les pratiques quotidiennes internes (consommations, déplacements)



- Promouvoir l'économie circulaire, la durabilité des produits et la sobriété numérique
- Rendre le Syane exemplaire en lançant une démarche plus globale RSO



- Nombre d'impressions
- Nombre de dons réalisés
- Nombre d'actions durables réalisées en interne
- Consommations d'électricité, d'eau
- Nombre de postes informatiques renouvelés



#### Que fait-on déjà ?

- Sensibilisation au numérique responsable
- Achats de produits vertueux pour les prestations de nettoyage, traiteurs, fournitures de bureau...
- Bourses durables internes, challenge mobilité (1e place départementale 2025)

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Améliorer les pratiques au niveau des instances pour réduire les impressions
- Améliorer les pratiques au niveau des moyens généraux (achats internes, consommations)
- Poursuivre la sensibilisation au numérique responsable





**ENGAGEMENT  
N°14**



Année 2026

## DIMINUER NOTRE EMPREINTE CARBONE ET NOS CONSUMMATIONS

### Action n°24

- Réaliser le bilan carbone des activités du Syndicat



- Pratiques internes du Syndicat : consommations et actions quotidiennes
- Projets du Syane : achats et missions



- Mesurer l'impact carbone du Syane pour identifier les postes les plus émetteurs de GES
- Réduire l'empreinte carbone du Syndicat et communiquer sur les actions mises en oeuvre



- Quantité de CO2 des émissions internes et directes
- Quantité de CO2 des émissions indirectes
- Quantité de CO2 évités sur des opérations équivalentes



#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Sourcer des prestataires extérieurs pour définir le périmètre du bilan carbone et les missions à intégrer
- Passer un contrat avec un prestataire pour accompagner les agents en interne à réaliser le bilan carbone
- Réaliser le bilan et définir les mesures correctrices par la mise en oeuvre d'un plan de transition





ENGAGEMENT  
N°15



A partir de 2026

## DÉVELOPPER UN APPROVISIONNEMENT DURABLE DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

### Action n°25

- Mettre en oeuvre le plan d'action d'approvisionnement durable de la filière bois-énergie



- Filière d'approvisionnement en bois énergie
- Marchés publics de fourniture de bois énergie pour les réseaux de chaleur gérés par la régie Syan'Chaleur



- Développer les projets EnR sur le territoire local tout en préservant la disponibilité des ressources
- Accompagner la filière bois énergie dans un souci d'approvisionnement durable du secteur



- Nombre de marchés d'approvisionnement bois énergie attribués intégrant des critères durables
- Localisation des sources d'approvisionnement



#### Que fait-on déjà ?

- Achats de bois énergie : exigences environnementales dans les conditions d'exécution relatives à la préservation des ressources et à la localisation des approvisionnements
- Plan d'action interne de la direction EnR sur les années 2026 à 2028 pour développer la filière bois énergie

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Consolider le plan d'action défini par la direction EnR et le valider auprès des élus
- Mettre en oeuvre le plan d'action en lien avec la commande publique (achats durables)



**ENGAGEMENT  
N°16**



## ORIENTER LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES VERS DES ACHATS DURABLES



2e semestre  
2026

### Action n°26

- Orienter et accompagner les collectivités vers le numérique responsable



- Dispositif des achats mutualisés (centrale d'achat)
- Accompagnement des conseillers numériques auprès des collectivités adhérentes



- Diffuser aux communes un usage responsable du numérique et les accompagner à la transition numérique
- Contribuer à une transition numérique plus responsable



- Nombre de communes adhérant à l'offre de services Accompagnement à la Transition Numérique
- Nombre de formations au numérique responsable dispensées aux communes

#### Que fait-on déjà ?

- Mutualisation numérique communale et scolaire : marchés groupés au profit des communes intégrant des considérations environnementales et sociales
- Missions des conseillers numérique en faveur de la sobriété numérique et de la durabilité des produits (diagnostic, accompagnement)

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Proposition de marchés durables par le biais de la CANUT aux adhérents
- Revoir l'offre de services pour intégrer les engagements du SPASER





## ENGAGEMENT N°16



2e semestre  
2026

# ORIENTER LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES VERS DES ACHATS DURABLES

## Action n°27

- Accompagner les collectivités dans une transition énergétique durable à travers les achats



- Dispositif des achats mutualisés (centrale d'achat)
- Accompagnement des conseillers énergie auprès des collectivités adhérentes



- Permettre aux communes d'acheter responsable en promouvant la sobriété énergétique
- Contribuer à la transition énergétique du territoire



- Nombre de communes adhérant à l'offre de services
- Accompagnement à la Transition Energétique
- Nombre de soirées énergie

### Que fait-on déjà ?

- Offre de services - conseillers énergie : étude d'aide à la décision au profit des communes adhérentes pour réduire leurs consommations d'énergie
- Accompagnement des communes dans leurs projets de rénovation énergétique (Sy'nergies)

### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Sourcer la CAPEB74 sur les pratiques en matière environnementale et sociale
- Intégrer des clauses vertueuses dans les clausiers et définir les modalités de suivi des exigences des marchés





ENGAGEMENT  
N°17



2e semestre  
2026

## INITIER UNE DÉMARCHE CHANTIERS BAS-CARBONE

### Action n°28

- Initier une démarche chantiers bas carbone pour les marchés de travaux



- Tous les marchés de travaux et en priorité les marchés d'enfouissement des réseaux secs et de la régie Syan'Chaleur ou autres marchés ciblés (impact carbone)



- Mesurer l'impact carbone des marchés de travaux et définir des actions correctrices dans les marchés pour réduire leur empreinte environnementale
- Réduire les émissions GES des chantiers du Syane



- Nombre de chantiers bas carbone engagés
- Ratio quantité CO2 des chantiers "normaux" vs. quantité CO2 des chantiers "bas carbone" (CO2 évités)



#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Sourcer ENEDIS sur leur démarche bas carbone et autres opérateurs économiques notamment dans le cadre des GT de la BTP74
- Cibler les marchés de travaux les plus émetteurs grâce au bilan carbone et intégrer des exigences environnementales et/ou analyses du cycle de vie avec l'outil SEVE-TP





## 8

## PILIER SOCIAL

# AGIR EN FAVEUR DE L'INCLUSION SOCIALE PAR NOS ACHATS



**3 engagements**  
4 actions





ENGAGEMENT  
N°18



A partir d'août  
2026

## FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE DANS NOS ACHATS

### Action n°29

- Intégrer des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics et les contrats de concession



- Marchés publics en procédure formalisée
- Contrats de concession



- Respecter les exigences de la loi Climat et Résilience en intégrant des considérations sociales dans les achats
- Participer à l'insertion professionnelle du public éloigné de l'emploi, des personnes en situation du handicap ou défavorisées



- Nombre de marchés intégrant une clause d'insertion
- Nombre de concessions intégrant une clause d'insertion
- Nombre d'heures réalisées en insertion par marché
- Profils des publics en insertion



#### Que fait-on déjà ?

- Marchés globaux de performance pour le réseau de chaleur + la rénovation EP sur la ville d'Evian : clause d'insertion sociale
- Marchés de mutualisation numérique communale et scolaire : prise en compte de la performance sociale des titulaires

#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Sourcer et valider un partenariat avec un facilitateur social pour le suivi des clauses
- Sourcer les entreprises sur leurs pratiques en matière d'insertion sociale
- Cibler les marchés et concessions dans lesquels intégrer des clauses d'insertion à partir d'août 2026





## ENGAGEMENT N°19



1er semestre  
2026

# SE RAPPROCHER DES STRUCTURES D'INSERTION DU TERRITOIRE

## Action n°30

- Faire un état des lieux des structures d'insertion sur le territoire haut-savoyard



- Structures d'insertion, ateliers et chantiers d'insertion
- Associations intermédiaires
- Entreprises d'insertion, entreprises adaptées
- Etablissements et services d'accompagnement
- Entreprises de l'économie sociale et solidaire



- Connaître les acteurs d'insertion présents localement
- Sourcer les bonnes pratiques de ces acteurs pour les marchés publics
- Valoriser leurs actions sur le territoire



- Nombre de structures recensées
- Nombre de sourcing réalisés



### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Créer un tableau de bord de suivi des structures d'insertion identifiées et leurs contacts éventuels
- Réaliser du sourcing sur les intégrations possibles dans les marchés/concessions ou sur le recours aux marchés réservés





## ENGAGEMENT N°19



2e semestre  
2026

# SE RAPPROCHER DES STRUCTURES D'INSERTION DU TERRITOIRE

## Action n°31

- Recourir davantage aux marchés réservés



- Structures d'insertion, ateliers et chantiers d'insertion
- Associations intermédiaires
- Entreprises d'insertion, entreprises adaptées
- Etablissements et services d'accompagnement
- Entreprises de l'économie sociale et solidaire



- Valoriser les structures participant à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap et éloignées de l'emploi



- Nombre de marchés réservés attribués



### Que fait-on déjà ?

- Marché réservé à SEFOREST pour l'entretien des espaces verts du Syndicat

### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Identifier les prestations du Syane pouvant être lancées en marchés réservés
- Sensibiliser les services concernés pour intégrer ces marchés réservés dans leurs projets





## ENGAGEMENT N°20

# PROMOUVOIR PLUS DE REPRÉSENTATIVITÉ DANS LES INSTANCES DU SYANE



Période  
électorale 2026

### Action n°32

- Sensibiliser les élus locaux à la représentativité dans les instances du Syndicat



- Les instances : Comité syndical, Bureau syndical, les 14 commissions
- Le Comité de direction (CODIR)



- Promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que l'inclusion sociale
- Diversifier les profils des élus siégeant aux instances
- Améliorer le partage de compétences des élus au sein des commissions du Syndicat



- Ratio femmes/hommes siégeant aux instances
- Âge moyen des élus siégeant aux instances



#### Que va-t-on mettre en oeuvre ?

- Rencontrer les élus du territoire dans le cadre des élections municipales 2026 pour les sensibiliser
- Intégrer cette réflexion dans le cadre d'une prochaine révision statutaire (actions de sensibilisation)

